

Lettre de Lucien Anspach à Émile Zola du 20 mars 1898

Auteur(s) : **Lucien Anspach**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Belgique](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Lucien Anspach, Lettre de Lucien Anspach à Émile Zola du 20 mars 1898,
[1898_03_20](#)

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/420>

Présentation

Genre Correspondance
Date d'envoi [1898_03_20](#)
Adresse 83, rue d'Arlon, Bruxelles

Description & Analyse

Description Lettre d'admiration pour Zola et d'indignation face à "cette St-Barthélémy des juifs" qui n'est "que le prélude d'une effroyable guerre de religion"
Notes lettre d'accompagnement dactylographiée et avec signature manuscrite du

même destinataire, écrite également le 20 mars 1898

Information générales

Langue [Français](#)

CoteBEL 1898_03_20

Éléments codicologiques Photocopie d'une lettre dactylographiée avec signature manuscrite, sans enveloppe, deux pages

Source Centre d'étude sur Zola et le naturalisme

Informations éditoriales

Éditeur de la fiche Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Grenaud-Tostain Céline

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 20/09/2017 Dernière modification le 21/08/2020

LUCIEN ANSPACH
83, RUE D'ARLON. 83
Bruxelles

BFL 1898-03-20

Le 20 Mars 1898.

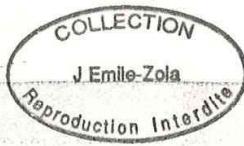
20.03.98

Monsieur,

La lettre ci-jointe était écrite, lorsque j'ai appris que des dames belges songeaient à envoyer une adresse à Mme Félix Faure pour lui témoigner la profonde émotion que leur cause le martyre de Mme Dreyfus, et la supplier d'user de sa haute influence en faveur de cette malheureuse femme, en demandant la grâce de Dreyfus, ou tout au moins les mesures propres à adoucir sa captivité et à le préserver d'une mort prochaine.

Avant que ce projet ne soit mis à exécution, je me permets de venir vous demander s'il ne serait pas désirable que l'adresse fût signée en premier lieu par un groupe de dames françaises. L'exemple de celles-ci serait suivi par les femmes de cœur du monde entier.

Je vous prie, Monsieur, d'excuser mon importunité, et d'agréer la nouvelle expression de ma vive admiration.



LUCIEN ANSPACH
83, RUE D'ARLON, 83
Bruxelles

Le 20 Mars 1898.

Monsieur,

Permettez à l'un de vos fervents admirateurs de vous entretenir de la douloureuse émotion que cause aux amis de la France le refus brutal opposé par le gouvernement à la requête de Mme Dreyfus.

N'étant ni Français, ni israélite, ni soldat, ne connaissant aucun des acteurs du drame dont le monde civilisé suit les péripéties avec angoisse, je n'ai d'autre raison à invoquer pour m'adresser à vous que le "Nil humani a me alienum puto" du poète latin. On ne peut voir en moi qu'un citoyen quelconque d'un pays qui a toujours témoigné d'ardentes sympathies à la France, qui a toujours pris la part la plus vive à ses triomphes comme à ses malheurs.

Le gouvernement ne s'aperçoit-il pas que c'est la France qui est sa grande victime? Ne s'aperçoit-il pas qu'en refusant de réhabiliter Dreyfus, à la suite de ce grand procès que vous avez gagné devant le monde, il éloigne de la France tous les amis de l'humanité? Ne s'aperçoit-il pas que l'on attend de jour en jour, avec une angoisse croissante, que l'heure de la justice sonne enfin pour le martyr de l'Île du Diable, et que chaque jour perdu fait perdre à la France d'innombrables amis? Ne s'aperçoit-il pas qu'en frappant tous ceux qui ont commis le crime d'applaudir à votre héroïque initiative, il soulève dans le monde une réprobation universelle?

Et lorsque, pour couronner dignement de pareils actes, il vient, au mépris de tout droit et de tout sentiment d'humanité, torturer gratuitement une malheureuse femme digne de tous les respects et de toutes les pitiés, le gouvernement semble vraiment avoir pris à tâche d'exaspérer l'humanité entière contre sa patrie.

Les Césars se faisaient une hideuse popularité en jetant des chrétiens en pâture à la féroce de la tourbe romaine. Sera-t-il dit que le gouvernement de la troisième république s'est livré à d'odieuses persécutions contre une malheureuse famille juive à l'unique fin de se concilier les sympathies des électeurs antisémites?

Au mois de Janvier, les officieux allemands, affirmant que jamais Dreyfus n'avait trahi la France en faveur de l'Allemagne, ajoutaient que leur gouvernement n'avait pas peur de la pleine lumière, mais que la France avait sans doute d'excellentes raisons de jeter sur cette affaire un voile épais.

En présence de ce défi, les amis de la France ont attendu avec confiance la réponse du gouvernement: quelle satisfaction il y eût eu pour l'amour-propre national à prouver aux journaux allemands que leurs affirmations étaient inexactes. Quelle satisfaction il y eût eu en

A Monsieur Emile Zola

à montrer que, Dreyfus étant victime d'une erreur judiciaire, on n'avait pas peur de le reconnaître, à montrer que le gouvernement français, pas plus que le gouvernement allemand, ne redoutait la lumière, et qu'il n'y avait pas dans cette affaire, comme l'insinuait la presse d'Outre-Rhin, des dessous ténébreux et déshonorants pour la France.

Et le gouvernement s'est tu.

Plus tard des journaux de la triplice ont expliqué, et les journaux du monde entier ont répété après eux, que Dreyfus était la victime d'une infâme machination ourdie par la France contre une nation amie.

Et le gouvernement s'est tu.

Ne comprend-on pas que dans le monde entier les amis de la France sentent vivement le contre-coup de l'humiliation que le gouvernement, par son stupéfiant mutisme, inflige à son pays?

Et lorsqu'on entend commenter tous ces faits; lorsqu'on voit se refroidir de jour en jour les ardentes sympathies que la France inspire au monde civilisé; lorsqu'on entend dire que cette St-Barthélemy, des juifs, que des journaux français ont osé souhaiter, n'est pas un vain mot; et que la persécution de Dreyfus n'est que le prélude d'une effroyable guerre de religion; lorsqu'on entend affirmer qu'une question d'Occident est sur le point de surgir, et que les nations civilisées auront à se concerter pour imposer un peu de justice et d'humanité à la France, et pour protéger les citoyens français contre leur propre gouvernement, comme elles se concertent pour protéger les sujets turcs contre le sultan; lorsqu'on entend souhaiter que gouvernements et particuliers, unis dans un même sentiment de réprobation, refusent de prendre part à cette fête de la civilisation à laquelle la France convie le monde; et lorsqu'on a conservé malgré tout une admiration enthousiaste pour la France du code civil et des droits de l'homme, on se sent saisi d'une indignation profonde contre ces hommes qui sacrifient la gloire de leur patrie à de misérables intérêts électoraux.

Des journaux allemands ont déclaré qu'il ne faudrait pas s'étonner d'apprendre la mort de Dreyfus. Ne comprend-on donc pas ce que cette insinuation a d'insultant pour la France? Si le malheur voulait que Dreyfus mourût avant que n'eût sonné pour lui l'heure de la justice, quel triomphe pour ceux qui soutiennent que la patrie de Voltaire est définitivement déchue du rang qu'elle occupait parmi les nations civilisées. Ce seraient des siècles qu'il faudrait à la France pour laver la tache que son gouvernement lui aurait imprimée au front.

C'est au chef de l'Etat qu'il appartient d'épargner cette honte à son pays. Il possède le droit de grâce, et ce droit, il en a fait usage en faveur de condamnés dont le crime était avéré, incontesté. Rendre à la liberté le déporté de l'Île du Diable, serait-ce faire courir un danger à la France? Nul, même parmi ceux qui sont assez aveugles pour croire encore à la culpabilité de Dreyfus, n'oserait soutenir pareille chose. La grâce de Dreyfus, précédant sa réhabilitation, réconcilierait la France avec le monde civilisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon admiration profonde pour le grand exemple de courage et d'abnégation que vous avez donné à l'humanité.

Hausmann
Professeur à l'Université de Bruxelles